



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-725

PUBLIÉ LE 7 OCTOBRE 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Unité départementale de Paris

75-2022-10-05-00012 - Récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne - LE VIGOUROUX Camille (1 page)	Page 3
75-2022-10-07-00006 - Récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne - LONCHAMP Manon (1 page)	Page 5
75-2022-10-05-00011 - Récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne - SAADA Yasmine (1 page)	Page 7
75-2022-10-05-00014 - Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de service à la personne - O2 JARDI-BRICO Paris (1 page)	Page 9
75-2022-10-07-00005 - Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de service à la personne - BIGNON Guillaume (1 page)	Page 11
75-2022-10-05-00013 - Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de service à la personne - BUES-INFORMATIQUE (1 page)	Page 13
75-2022-10-07-00007 - Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme de service à la personne - ODIEP Services (1 page)	Page 15

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-05-00012

Récépissé de déclaration d'un organisme de
service à la personne - LE VIGOUROUX Camille



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 918610742**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

LE PREFET DE PARIS

CONSTATE :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DRIEETS - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 19 septembre 2022 par Madame LE VIGOUROUX Camille, en qualité d'entrepreneur individuel, pour l'organisme LE VIGOUROUX Camille dont le siège social est situé 10, rue du Père Guérin 75013 PARIS et enregistré sous le N° SAP 918610742 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration – Mode prestataire

- Soins esthétiques pour personnes dépendantes à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé de déclaration n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Paris, le 5 octobre 2022

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et par délégation,
du directeur régional de la DRIEETS d'Île-de-France,
par subdélégation, la responsable de service

Florence de MONREDON

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-07-00006

Récépissé de déclaration d'un organisme de
service à la personne - LONCHAMP Manon

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 913328084**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

LE PREFET DE PARIS

CONSTATE :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DRIEETS - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 11 août 2022 par Madame LONCHAMP Manon, en qualité d'entrepreneur individuel, pour l'organisme « La Note Enchantée » dont le siège social est situé 11-13, rue Bellier Dedouvre 75013 PARIS et enregistré sous le N° SAP 913328084 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration – Mode prestataire

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé de déclaration n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Paris, le 7 octobre 2022

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et par délégation,
du directeur régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
par subdélégation, la responsable de service


Florence de MONREDON

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-05-00011

Récépissé de déclaration d'un organisme de
service à la personne - SAADA Yasmine



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 918245804**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

LE PREFET DE PARIS

CONSTATE :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DRIEETS - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 28 septembre 2022 par Madame SAADA Yasmine, en qualité de micro-entrepreneur, pour l'organisme « Y.S Service » dont le siège social est situé 61, rue de Lyon 75012 PARIS et enregistré sous le N° SAP 918245804 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration – Mode prestataire

- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile
- Soutien scolaire ou cours à domicile)
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses)
- Livraison de repas à domicile
- Collecte et livraison de linge repassé à domicile
- Livraison de course à domicile
- Assistance administrative à domicile
- Téléassistance et visio assistance
- Accompagnement des personnes ayant besoin d'une aide temporaire dans leurs déplacements
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé de déclaration n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-05-00014

Récépissé modificatif de déclaration d'un
organisme de service à la personne - O2
JARDI-BRICO Paris



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 848604815**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne délivré le 26 mars 2019,

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 28 septembre 2022 par Madame GUIMIER Géraldine en qualité d'assistante juridique,

LE PREFET DE PARIS

Constate :

Article 1 Le siège social de l'organisme O2 JARDI-BRICO Paris, dont la déclaration d'organisme de service à la personne a été accordée le 26 mars 2019 est situé à l'adresse suivante : 83, rue Pelleport 75020 PARIS depuis le 22 août 2022.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 5 octobre 2022

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,
et par délégation du Directeur Régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
Par subdélégation, l'inspectrice du Travail

Florence de MONREDON

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-07-00005

Récépissé modificatif de déclaration d'un
organisme de service à la personne - BIGNON
Guillaume



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 834825788**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne délivré le 2 mai 2018,

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 30 septembre 2022 par Monsieur BIGNON Guillaume en qualité de micro-entrepreneur,

LE PREFET DE PARIS

Constate :

Article 1 Le siège social de l'organisme BIGNON Guillaume, dont la déclaration d'organisme de service à la personne a été accordée le 2 mai 2018 est situé à l'adresse suivante : 17, rue Jean Giraudoux 75116 PARIS depuis le 1^{er} septembre 2022.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 7 octobre 2022

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,
et par délégation du Directeur Régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
Par subdélégation, l'Inspectrice du Travail


Florence de MONREDON

DRIEETS- Unité Départementale de Paris
Service à la personne (SAP)
21, rue Madeleine VIONNET - 93 300 Aubervilliers

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-05-00013

Récépissé modificatif de déclaration d'un
organisme de service à la personne -
BUES-INFORMATIQUE



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 833174568**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne délivré le 4 décembre 2017,

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 13 septembre 2022 par Monsieur BUES Jean-François en qualité de gérant,

LE PREFET DE PARIS

Constate :

Article 1 Le siège social de l'organisme BUES-INFORMATIQUE, dont la déclaration d'organisme de service à la personne a été accordée le 4 décembre 2017 est situé à l'adresse suivante : 55, avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT depuis le 15 juin 2022.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 5 octobre 2022

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,
et par délégation du Directeur Régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
Par subdélégation, l'Inspectrice du Travail


Florence de MONREDON

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-10-07-00007

Récépissé modificatif de déclaration d'un
organisme de service à la personne - ODIEP
Services



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Unité Départementale de Paris
Direction des Entreprises, de l'Emploi et des Solidarités

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de service à la personne
enregistré sous le n° SAP 523807626**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration d'un organisme de service à la personne délivré le 13 mars 2016,

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 21 septembre 2022 par Monsieur WIESENBACH DE LAMAZIERE Alexandre en qualité de président,

LE PREFET DE PARIS

Constate :

Article 1 Le siège social de l'organisme ODIEP Services, dont la déclaration d'organisme de service à la personne a été accordée le 13 mars 2016 est situé à l'adresse suivante : 10, rue Laborde 75008 PARIS depuis le 1^{er} octobre 2018.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 7 octobre 2022

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,
et par délégation du Directeur Régional de la DRIEETS d'Ile-de-France,
Par subdélégation, l'Inspectrice du Travail

Florence de MONREDON

DRIEETS- Unité Départementale de Paris
Service à la personne (SAP)
21, rue Madeleine VIONNET - 93 300 Aubervilliers